

Dossier de participation
au projet
Ville Amie
des Enfants



Sommaire

| | |
|--|----|
| Le mot du Maire | 3 |
| Contacts | 4 |
| Présentation de Villers-lès-Nancy | 5 |
| Les actions du Conseil municipal d'enfants | 9 |
| Nos actions : vie quotidienne | 21 |
| Nos actions : vie quotidienne et développement de la citoyenneté | 36 |
| Nos actions : solidarité internationale | 49 |
| Nos projets pour 2007 | 51 |
| Nos projets pour le 20/11/2006 | 56 |

Le mot du Maire

A Villers-lès-Nancy, nous nous retrouvons à plus d'un titre dans l'action de l'UNICEF, axée spécifiquement autour des enfants de par le monde. En effet, nous avons mis en place un Conseil Municipal d'Enfants, ayant des projets opérationnels, les impliquant concrètement dans leur quotidien ou même au-delà avec notamment un projet de solidarité internationale avec le Burkina Faso.

Notre Ville a dédié aux enfants un site internet spécifique, ils ont été associés à sa conception dans le but de l'adapter à leurs attentes, à leurs besoins.

Grâce à notre partenariat avec la CAF notamment, nous avons pu mettre en œuvre un contrat temps libre offrant des activités de CLSH nombreuses et variées, ainsi qu'un contrat Enfance. Une amélioration de l'accueil de la petite enfance a été réalisée grâce à des formations supplémentaires pour les personnels et à des horaires d'accueil accrus.

Pour les plus de 12 ans, nous avons mis en place un Pôle Actions Jeunesse destiné à permettre aux adolescents d'être à l'origine de leur prise en charge. Enfin, cette année nous inaugurerons le 20 Novembre notre jardin pédagogique destiné à enseigner aux enfants les gestes respectueux de l'environnement et soucieux d'un développement durable nécessaire à tous les enfants de la planète.

C'est avec une adhésion sincère à votre démarche que nous déposons la candidature de la ville au mouvement « Ville amie des enfants » en espérant, grâce à vous, pouvoir faire encore plus à destination de ceux qui représentent notre avenir.

Pascal JACQUEMIN



Maire
Conseiller régional

Contacts

Responsable du projet :

Elisabeth PICAUD, adjointe déléguée à la solidarité

Coordinateur du projet :

Jean-Philippe GURECKI, directeur du service Démocratie locale

(03 83 92 12 07 - jpgurecki@mairie-villers-les-nancy.fr)

Groupe de travail :

- Jacqueline HERMOUET-PAJOT, adjointe déléguée aux activités sportives
- Marie-Paule MALO, adjointe déléguée à l'enseignement
- Jean-Paul MOULIN, conseiller municipal délégué à la Jeunesse
- Sébastien BISTON, directeur du service Sports, jeunesse loisirs
- Dominique PIARD, directrice des services Solidarité et Population
- Henri SCHMITZ, directeur des services Vie culturelle, Education et Petite enfance

Villers-lès-Nancy, carte d'identité

ADRESSE : Boulevard des Aiguillettes - BP 80028 - 54601 VILLERS LES NANCY cedex

TÉLÉPHONE : 03.83.92.12.12 - FAX : 03.83.92.12.00

NOMBRE HABITANTS : 16039 (recensement 1999) dont 3500 de 0 à 20 ans

SUPERFICIE : 995 hectares dont 10% d'espaces verts

MAIRE : Pascal JACQUEMIN

EQUIPEMENTS :

PARCS PUBLICS

- Remicourt (11 hectares)
- Brabois (60 hectares)
- **Grand Séminaire** (8 hectares)
- Madame de Graffigny (6,5 hectares)

ADMINISTRATIONS

- **Hôtel de Ville**
- Bureau de Poste et agence postale de Clairlieu
- Maison des Services Publics de Clairlieu
- Centre Technique Municipal
- Centre des affaires Georges Bizet.

GRANDS ÉQUIPEMENTS

- Jardins botaniques du Montet
- CNRS
- CFRT EDF-GDF
- CPAM
- URSSAF
- Camping international de Brabois
- **Technopôle de Brabois**
- Centre de Gestion Fonction Publique Territoriale.

ENSEIGNEMENT

- **École primaire des Aiguillettes**
- **École maternelle Suzanne Herbinère Lebert**
- **École du Château**
- **École maternelle Claude Déruet**
- Groupe scolaire Marcel Pagnol
- Groupe scolaire Albert Camus
- Groupe scolaire du Placieux
- **École de Plein Air de Remicourt**
- Collèges George Chepfer et Louis Armand
- Lycée des biotechnologies et de l'alimentation du Futur (Stanislas)
- Faculté de sciences
- IUT du Montet
- UER d'éducation physique
- Résidence universitaire du Placieux.

SPORT

- Complexe M. MARVINGT
- Stade Municipal R. BAMBUCK
- COSEC Chepfer
- Gymnase A. MILLIAT
- Gymnase G. BAUVIN
- Roller parc de la Sance
- **Boulodrome de l'Amitié**
- Terrain de basket du Placieux

CULTURE LOISIRS

- MJC Jean Savine
- Centre des Ecraignes
- Centre du Placieux
- Maison des Associations R. SCHOENSTEIN
- **Caveau de la Roële**

ENFANCE

- Centre Louise Martin
- Maison de la Petite Enfance de la Sapinière (crèche et halte garderie)
- Ruche de Clairlieu

PERSONNES ÂGÉES

- Foyer-logement Le Clairlieu
- Foyer-logement Paul Adam
- Maison de retraite La Verrière

Villers-lès-Nancy, une ville responsable, dynamique et solidaire

Villers-lès-Nancy, c'est plus de 10 siècles d'histoire : son nom apparaît pour la première fois dès 942. Peu de temps après, une abbaye cistercienne s'implante à Clairlieu. C'est aussi 7 châteaux, dont le Château et le Parc Mme de Graffigny, qui forment un patrimoine historique unique à travers son histoire.

Au sud-ouest de Nancy, sur une superficie de 994 hectares, Villers-lès-Nancy peut être considérée comme le poumon vert de l'agglomération nancéienne avec 44 % du territoire communal occupé par la forêt et des parcs. Villers-lès-Nancy peut aussi s'enorgueillir d'accueillir le Jardin Botanique du Montet.



Le château Mme de Graffigny

La vie de la cité s'organise autour de 4 centres de vie :



Vue aérienne du village

- Le centre historique du village, autour de l'église Saint-Fiacre
- le boulevard de Baudricourt (quartier commercial de Villers, avec le Monoprix)
- le boulevard des Aiguillettes (la mairie inaugurée en 1966, la poste ouverte en 1969, le centre commercial Plein Centre)
- le quartier de Clairlieu, dans un environnement naturel unique, avec son centre commercial de proximité

Avec ses 16 039 habitants, Villers-lès-Nancy, est la 3ème ville de l'agglomération nancéienne en nombre d'habitants, et propose à ses habitants les services d'une importante agglomération mais avec les atouts d'une ville à taille humaine dans un cadre de vie privilégié.

La solidarité est au cœur de l'action de notre équipe municipale, une solidarité ouverte à tous, avec les personnes âgées, avec les jeunes, avec les générations futures qui seront amenées à vivre dans l'environnement que nous leur lèguerons.

UNE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Première commune de Lorraine à proposer une subvention municipale à l'installation des chauffe-eau solaires individuels, notre action pionnière en Lorraine a une valeur exemplaire puisqu'elle est reprise par le Grand Nancy.

Nous concrétisons aussi nos engagements pour l'environnement :

- en dotant les services municipaux de véhicules peu polluants, en rénovant les chaudières municipales pour qu'elles consomment moins et qu'elles produisent moins de gaz à effets de serre,
- en mettant en place un règlement local de publicité limitant l'affichage sur notre commune.

UNE VIE CULTURELLE, SPORTIVE ET ASSOCIATIVE ANIMÉE

PAR PLUS DE 100 ASSOCIATIONS

Le sport et les animations destinées à la jeunesse permettent de créer des conditions favorables à l'émergence d'une solidarité entre les personnes.

L'offre culturelle à Villers-lès-Nancy est une des plus étendues et diversifiées de l'Agglomération. Nous avons mis en place « les jeudis de Villers », qui avec les spectacles du Théâtre de la Roële, attirent un public grand nancéien de plus en plus nombreux. Des événements, comme l'exposition Daum en 2003, la rétrospective Bob Morane en 2004, les expositions Souvenirs de Chine et Afrique noire, Masques et bulles en 2006 en sont des exemples.



Livret de la saison culturelle



Coupe de France de Volley 2005
Match Villers-Montpellier

La commune finance le dispositif Pass'Sport et Culture destiné à toutes personnes qui, sous conditions de ressources, souhaitent avoir accès aux associations sportives et culturelles de la Ville.



Tournoi de foot benjamins au stade

Sur le plan sportif, la réhabilitation de la toiture de la halle de tennis, la rénovation de 3 courts de tennis en résine, la création de deux terrains en terre battue, la création d'une aire de jeu de football en gazon synthétique, sont l'illustration de la volonté de la municipalité de promouvoir les activités physiques et sportives pour tous les âges..

2005 a vu aussi un événement exceptionnel à Villers : le passage du Tour de France qui a roulé sur l'avenue Paul Muller et le boulevard des Aiguillettes.

Nous nous sommes efforcés de multiplier les offres d'animations sur tous les quartiers de Villers avec le Pôle Action Jeunesse, en direction des jeunes. Villers-lès-Nancy bénéficie du dynamisme de ses nombreuses associations culturelles et festives, organisatrices de manifestations importantes comme la Fête du bois et son village médiéval au printemps, la Foire aux pommes en automne et la Fête des vendanges en été dont on a célébré en 2005 la 50^{ème} édition.



Stands médiévaux à la Fête du bois

UNE VILLE PROCHE DE SES CITOYENS

Au cœur de la 5^{ème} communauté urbaine de France, Villers-lès-Nancy se caractérise par une qualité de vie où la proximité est le maître mot.



La MSP à Clairlieu

Proximité grâce à la Maison des Services Publics pour faciliter la vie quotidienne des Clairlocois.

Proximité encore en terme de démocratie locale avec l'instauration de trois conseils de quartier (Placieux-Mairie, Botanique Village, Clairlieu), et la redynamisation du conseil municipal d'enfants.

Proximité enfin avec sur le plan éducatif, une offre riche de huit écoles maternelles et primaires, d'un collège et d'un lycée, et d'un environnement universitaire abondant (Faculté des sciences, du sport, IUT du Montet...). A noter, un effort particulier fait par la municipalité pour les classes de maternelles où chaque enseignant est accompagné par un agent territorial spécialisé, le double de la plupart des autres communes.

UNE VILLE SOLIDAIRE

Enfin, Villers-lès-Nancy a décidé d'être une ville exemplaire en matière de solidarité avec une politique en faveur de tous, des plus jeunes aux plus âgés, basée sur l'idée force de « l'homme debout », où chacun, loin de l'assistanat, est reconnu dans son originalité et sa dignité.

Villers fait un effort spécifique de solidarité, à destination des personnes âgées :



Rencontre intergénérationnelle

- en mettant en conformité en matière de sécurité les foyers-logement et en les dotant de personnels qualifiés .
- en créant un service de maintien à l'autonomie, au sein des foyers-logement mais aussi à domicile.
- en proposant à toutes les personnes âgées villaroises des animations sur des actions de santé ou lors d'évènements culturels ou festifs en intégrant des échanges intergénérationnels.

Pour la petite enfance nous avons déjà fait un gros travail en transformant la Maison de la petite enfance « la Sapinière » en structure multi accueil, en embauchant et en formant du personnel spécialisé pour travailler légalement et en toute sécurité. Avec 20 places en halte garderie dont 10 places en crèche collective, une soixantaine de places en crèche familiale et l'augmentation de l'amplitude des horaires d'accueil des enfants, nous avons très sensiblement amélioré les services offerts aux familles villaroises.



La Maison de la Petite enfance
« La Sapinière »

LES ACTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS



| | |
|---|----|
| Présentation du CME | 10 |
| Election des conseillers junior | 11 |
| Le CME, acteur de la cité | 12 |
| Le petit Villarois | 13 |
| Villersjunior.com | 14 |
| La Saint Nicolas | 15 |
| Fêtes de fin d'année | 16 |
| Journée de la propreté | 17 |
| Initiation à l'environnement floral | 18 |
| Parrainage d'une école africaine | 19 |
| Découverte du milieu judiciaire | 20 |

Le Conseil municipal d'enfants (CME)

Créé en octobre 1990, il a réellement débuté en janvier 1991. En 2001, pour mieux correspondre aux attentes des enfants, sa nouvelle formule, plus interactive et plus régulière a été lancée. En 2005-2006, il est composé de 17 membres.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

- Etre en CM2 dans une des écoles élémentaires de Villers-lès-Nancy ou à celle du Placieux de Nancy, qui limitrophe, accueille de nombreux enfants de Villers-lès-Nancy,
- Habiter à Villers-lès-Nancy.

Les conseillers sont élus au scrutin secret, à la majorité absolue au 1er tour ou relative au 2ème tour. Il y a 2 conseillers par classe, élus pour 2 ans. Ils sont renouvelés par moitié chaque année. Le budget de fonctionnement du CME est voté par le Conseil municipal.

FONCTIONNEMENT

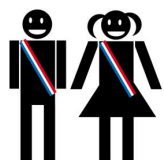
Le Conseil municipal d'enfants est placé sous la présidence du Maire ou de son représentant. Il se réunit 2 fois/an au minimum.

Le Conseil municipal d'enfants définit ses actions et si nécessaire propose et défend ses projets devant les commissions municipales et les élus concernés.

Il s'associe aussi régulièrement aux associations villaroises qui font appel au CME pour diverses manifestations (par exemple, le comité des fêtes pour le défilé de la Saint Nicolas).

Le Conseil municipal d'enfants dispose de deux outils de communication :

- Le Petit villarois, son journal qui paraît 1 fois par an
- Le site Internet, villersjunior.com qui est actualisé plusieurs fois par mois



Citoyenneté

ELECTION DES CONSEILLERS JUNIORS

PREMIÈRE CAMPAGNE ELECTORALE

DESCRIPTIF

Chaque année au mois d'octobre, les élections des nouveaux conseillers se déroulent dans les différentes classes de CM2 des quatre groupes scolaires de la ville.

Elles se déroulent exactement comme chez les adultes :

- Inscription sur les listes,
- Campagne électorale, avec profession de foi des candidats
- Vote, dépouillement...

Avant ces élections, les tuteurs du CME passent dans les différentes classes pour présenter le Conseil municipal d'enfants (fonctionnement, activité, engagement et mission du CME)

Lors de sa présentation, le tuteur insiste souvent sur l'engagement citoyen et également sur le retour que l'enfant élu fera au sein de sa classe, de son école mais aussi son voisinage...

En général le tuteur est présent le jour des élections et il proclame le résultat final.

PARTENAIRES

Equipes enseignantes des écoles primaires

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

Elèves de CM2

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Tous les ans depuis 2001



LE CME, ACTEUR DE LA CITÉ

PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES
ET OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITÉ

DESCRIPTIF

Le Conseil municipal d'enfants participe activement aux manifestations patriotiques de la Ville auxquelles il est systématiquement présent. Il effectue également un dépôt de gerbes au pied du monument aux morts.

Lors d'inaugurations officielles, le CME participe sur demande du Maire, mais également lorsqu'il est acteur dans l'action. Ce fut le cas dernièrement puisque le CME avait été sollicité par le Maire pour dénommer les bâtiments sportifs de la ville.

Lors de compétitions sportives officielles, le CME est également sollicité pour assurer certaines remises de coupes.

PARTENAIRES

- Les associations patriotiques
- Les clubs sportifs
- Les associations qui sollicitent la présence du CME lors d'événements particuliers

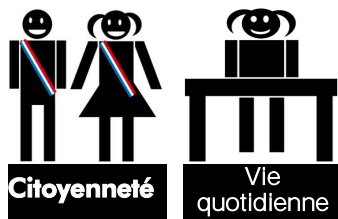
NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

En général sur ce type d'actions, une partie du conseil est sollicitée sauf pour les événements patriotiques. Pour les autres cela s'effectue en fonction de l'intérêt qu'il porte à l'action concernée. A terme, l'ensemble des enfants du CME a au moins participé à deux ou trois manifestations.

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Le CME est sollicité d'année en année de façon très régulière.





LE PETIT VILLAROIS

LE JOURNAL DE **CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS**

DESSCRIPTIF

Chaque année, à partir du mois de Janvier, un groupe d'enfants du CME se forme sous l'impulsion d'un tuteur afin de rassembler toutes les informations sur les activités du CME, en vue d'en faire des articles qui seront ensuite mis en page sur le petit Villarois.

Le petit Villarois paraît actuellement une fois par année scolaire et il est diffusé très largement sur la ville.

En général c'est un deux pages (recto-verso).

La rédaction de ce petit journal apporte aux enfants une implication forte et un suivi des actions menées par le CME sur une année.

PARTENAIRES

- Service Communication de la Mairie
- Tuteurs du CME
- Elus adultes

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

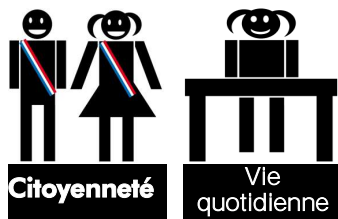
Un groupe de quatre ou cinq enfants du CME

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Depuis l'année 2002 et de façon régulière jusqu'à ce jour.

Le P'tit Villarois





DESSCRIPTIF

Lancé à l'initiative des tuteurs du Conseil municipal d'enfants et de la délégation à la communication de la Mairie de Villers-lès-Nancy, le site www.villersjunior.com a été officiellement inauguré par Pascal Jacquemin, Maire de Villers-lès-Nancy, Conseiller régional et Président du Conseil municipal d'enfants. Le site a été présenté par les conseillers junior eux-mêmes à leurs parents et instituteurs en présence des élus.

Les enfants ont été étroitement associés au processus de création du site : ils ont choisi l'ambiance graphique à partir de différentes propositions qui leur avaient été faites par le service communication. Ce sont eux qui ont notamment souhaité que les mascottes qui figurent sur toutes les pages soient des « animaux rigolos » : la vache violette, le chat bleu, le cochon vert... Les enfants ont aussi choisi le nom de domaine.



Villersjunior est composé de 8 rubriques. Là aussi, les enfants ont été les décideurs finaux et ont par exemple proposé une rubrique « les écoles » permettant d'identifier les différents groupes scolaires dans lesquels ils sont scolarisés. L'interface graphique a été conçue pour être ludique : ainsi, chaque rubrique est représentée par une chaussette qui pend sur une corde à linge ! De plus, une mascotte différente, sur laquelle on peut cliquer pour l'entendre, accompagne pratiquement chaque rubrique.

Depuis le lancement du site, un point Internet est mis à l'ordre du jour de chaque réunion du CME, et les enfants votent la mise en ligne de nouvelles informations. Une nouvelle version du site sera lancée cet automne, avec de nouvelles rubriques, dont des liens qui seront choisis par les enfants.

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

- Co-rédacteurs : 17 enfants membres du CME
- Cible visée : enfants de 8 à 13 ans

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

25 janvier 2006



LA SAINT NICOLAS

PARTICIPATION AU DÉFILÉ

DESCRIPTIF

Les enfants du CME participent également en ces périodes de fin d'année au défilé traditionnel de la Saint Nicolas (fête lorraine des enfants), organisé par le Comité des Fêtes de la ville.

Dans le cadre de ce défilé, ils sont présents sur un char et distribuent des bonbons au public depuis le char.

PARTENAIRES

- Mairie de Villers les Nancy
- Comité des fêtes
- Tuteurs CME

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

Un groupe d'une dizaine d'enfants

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Depuis décembre 2004 et de façon régulière jusqu'à ce jour





FÊTES DE FIN D'ANNÉE

JURY DES DÉCORATIONS DE NOËL

DESCRIPTIF

Chaque année, le Conseil municipal d'enfants prend en charge la visite des maisons décorées et émet un avis le plus précis possible sur la qualité des décorations de Noël réalisées par des familles qui se sont inscrites au concours.

A l'issue de ces visites (une de jour et une de nuit) un classement est défini par l'attribution de notes et des cadeaux sont achetés par le CME. Ils sont ensuite remis officiellement aux familles participantes lors d'une manifestation organisée par la ville en présence du Maire, de Conseillers Municipaux et bien entendu des enfants du CME.

Pour mener à bien ces différentes visites qui se déroulent un mercredi après midi, la municipalité met à disposition un bus permettant de visiter plus d'une trentaine de maisons. La tournée dure environ deux heures, avec une petite collation en son milieu.

PARTENAIRES

- Mairie de Villers les Nancy
- Participants au concours (en général une bonne trentaine de familles s'inscrivent au concours)
- Tuteurs CME

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

L'ensemble du CME

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Depuis l'année 2001 et de façon régulière jusqu'à ce jour





JOURNÉE DE LA PROPRETÉ

SENSIBILISATION DES VILLARROIS

DESCRIPTIF

La journée s'est effectuée avec tous les élus du CME :

- de 10 à 12 h, présence sur le Marché Municipal de Villers Clairlieu avec un stand de la Maison de la Propreté et mise en place de deux jeux rappelant les notions élémentaires de la propreté.
- L'après-midi, actions ponctuelles dans d'autres quartiers de Villers les Nancy :
 - distribution de tracts de sensibilisation à la propreté, réalisés sur proposition des enfants du CME, de sacs poubelles, et mise en place d'affiches.
 - distribution d'une carte de non pollueur par les enfants.
 - distribution de cornets pour crottes de chiens.
 - Mise en place de petits drapeaux avec un slogan sur les crottes de chiens.

PARTENAIRES

- Mairie (services techniques)
- Maison de la propreté du Grand Nancy
- Conseil municipal d'enfants et tuteurs

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

L'ensemble du conseil municipal d'enfants

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Mai 2004.

Continuité annuelle jusqu'à ce jour par des actions ponctuelles, sous formes de tracts, de dessins et toutes autres idées émanant des enfants.





INITIATION À L'ENVIRONNEMENT FLORAL

FLEURISSEMENT DE LA VILLE

DESCRIPTIF

Une demi-journée annuelle est consacrée pour les enfants du CME intéressés à la découverte des serres municipales, la préparation des plantes vertes et la plantation d'un massif.

L'après-midi commence en général par une visite commentée des serres municipales.

Ensuite le groupe rejoint dans la ville un technicien qui s'occupe de la plantation des massifs et à son tour, il effectue la plantation d'un massif avec les précieux conseils du jardinier.

La demi-journée se termine par un retour au sein du service fleurissement de la Ville où les enfants peuvent encore poser des questions particulières. Chacun repart ensuite très content... et avec une petite plante !

PARTENAIRES

- Mairie (services techniques)
- Service fleurissement de la ville
- Conseil municipal d'enfants et tuteurs

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

Un groupe de huit enfants intéressés par le sujet

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Depuis 2003, avec une programmation chaque année d'une demi-journée





PARRAINAGE D'UNE ÉCOLE AFRICAINE

VENTE DE PRODUITS RÉALISÉS PAR LES ENFANTS DU BURKINA FASO

DESCRIPTIF

Cette action est menée sous l'impulsion du CME qui a été sollicité par l'ambassadrice de France au Burkina Faso. Lors de la première rencontre, elle leur a expliqué la situation des enfants burkinabés et les membres du CME ont décidé de soutenir l'école maternelle « les bourgeons d'Or » de Ouagadougou. Ils mènent depuis des actions régulières (vente d'objets principalement) dont le produit est versé à cette école.

PARTENAIRES

- AMCF (Foire aux pommes en Automne et Fête du bois au Printemps)
- Comité des Fêtes de Villers les Nancy (vente de raisin lors de la fête des vendanges)
- L'Atelier, association Villaroise d'artisanat (en 2006, le CME a participé à une des ventes de l'Atelier)

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

Une dizaine

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Mai 2003,

2 ventes de produits par an au début, 4 en 2006





DÉCOUVERTE DU MILIEU JUDICIAIRE

LE FONCTIONNEMENT **D'UN** TRIBUNAL
EXPLIQUÉ ET **VÉCU** PAR LES ENFANTS

DESCRIPTIF

Une action de découverte du milieu judiciaire a été entamée début 2004 avec la venue, lors d'une réunion plénière du CME de membres d'un tribunal dont un juge et une greffière.

En juin 2004, après la première rencontre où une discussion très riche et très intéressante s'est instaurée, les membres du CME ont été invités au TGI de Nancy afin d'assister à plusieurs audiences et effectuer une visite des lieux.

Actuellement le CME est en discussion avec le TGI pour mettre en place par l'intermédiaire d'un jeu de rôle, une audience dont les conseillers municipaux d'enfants seraient les acteurs.

PARTENAIRES

Le tribunal de grande instance de Nancy

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

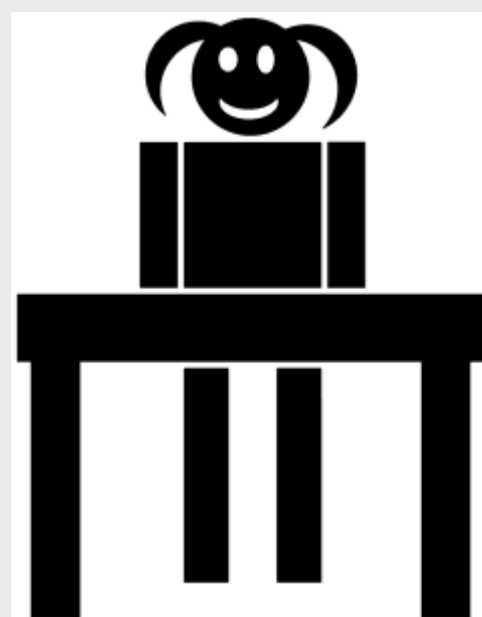
Ensemble du CME

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Depuis 2004

NOS ACTIONS

Vie quotidienne



| | |
|--|----|
| Petite enfance | 22 |
| Scolarité de la petite enfance | 23 |
| Accueil périscolaire | 24 |
| Restauration scolaire | 26 |
| Aide aux devoirs | 27 |
| Culture à l'école | 28 |
| Incitation à la lecture | 30 |
| Intégration des jeunes handicapés | 31 |
| Vie culturelle et sportive | 32 |
| Politique sportive | 33 |
| Actions du C.C.A.S. | 34 |
| Insertion professionnelle des jeunes | 35 |



PETITE ENFANCE

0-4 ans

CONTRAT ENFANCE **PASSÉ** AVEC LA CAF DE MEURTHE-ET-MOSELLE

DESCRIPTIF

Dans le cadre des Contrats Enfance développés par la Caisse Nationale d'Allocation Familiale (CNAF) et la Caisse d'Allocation Familiale de Meurthe-et-Moselle, la Ville de Villers-lès-Nancy a signé avec cet organisme un Contrat Enfance pour développer l'accueil du jeune enfant sur le territoire communal.

Dans ce cadre, nous avons amélioré les structures « petite enfance » existantes en transformant la halte garderie et la crèche familiale municipale en un multi accueil avec une mini crèche de type collectif au sein de la halte-garderie. L'équipe d'encadrement a été entièrement restructurée pour répondre aux nouvelles réglementations existant en la matière.

Dans le cadre du fonctionnement du multi accueil, des passerelles avec l'école maternelle Déruiet ont été réalisées et des actions inter génération ont été mises en place.

D'autre part, les centres de loisirs sans hébergement (C.L.S.H.) municipaux accueillent les enfants dès 3 ans et la ville a en projet de réaliser un C.L.S.H. spécialisé pour les tout petits dès 3 ans durant les grandes vacances scolaires, seule période où les C.L.S.H. municipaux ne fonctionnent pas, l'association du Domaine de Clairlieu assurant les centres aérés durant cette période.

Enfin, la ville verse une participation au fonctionnement de la crèche de la Croix Rouge Louise Delsart sise à Nancy mais proche de la ville de Villers, compte tenu que Villers ne compte pas de structure crèche de type accueil collectif permanent.

PARTENAIRES

- CAF de Meurthe-et-Moselle
- Services municipaux en relation avec la petite enfance
- Crèche Louise Delsart

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

Environ 500 enfants

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Janvier 1999.





2-5 ans

SCOLARITÉ DE LA PETITE ENFANCE

ENCADREMENT DES ENFANTS ET ACCUEIL DES ENFANTS **DÈS 2 ANS**
À L'ÉCOLE MATERNELLE

DESCRIPTIF

Afin de faciliter le travail des enseignants, la ville de Villers-lès-Nancy met à la disposition de chaque école maternelle 1 Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) par classe. Ce sont donc 18 agents (4 écoles maternelles et 18 classes) qui sont affectés à plein temps auprès des enseignants des classes maternelles de la ville (dont un homme).

D'autre part, la ville de Villers-lès-Nancy accueille dans ses écoles maternelles les enfants dès l'âge de 2 ans sous réserve que ceux-ci soient propres.

PARTENAIRES

- La Ville et l'Éducation Nationale

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

476 enfants de maternelle

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Il y a de nombreuses années que toutes ces dispositions sont effectives dans les écoles villaroises.



2-5 ans

ACCUEIL PERISCOLAIRE

ATELIERS D'ACCUEIL PERISCOLAIRE
RESTAURATION SCOLAIRE MUNICIPALE

DESCRIPTIF

Tous les enfants scolarisés à Villers-lès-Nancy, que ce soit en primaire ou en maternelle, peuvent être accueillis par les différents services périscolaires : accueil du matin et du soir, restauration scolaire municipale.

Le service d'accueil périscolaire fonctionne de 7 h 30 à 8 h 20 le matin et de 16 h 30 à 18 h 30 le soir. Il est déclaré en C.L.S.H. et doit donc respecter les normes d'encadrement de tout C.L.S.H. en fonction des âges des enfants accueillis. Il a également un projet éducatif sur l'année et un projet pédagogique de mise en œuvre des actions auprès des enfants. Cette habilitation en C.L.S.H. permet d'avoir une qualité d'encadrement des enfants (un directeur coordinateur, un directeur par lieu d'accueil, des animateurs en majorité titulaires du B.A.F.D. ou du B.A.F.A.).

La restauration scolaire municipale fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de l'année scolaire. Elle accueille tous les enfants dont les parents souhaitent bénéficier de ce service dès deux ans, sans contrainte particulière. En dehors des services de repas, une animation est proposée aux enfants par les animateurs de l'accueil périscolaire du matin et du soir. Cette continuité dans le projet éducatif des accueils périscolaires nous a permis d'obtenir également l'habilitation C.L.S.H. garantissant la qualité de l'animation.

Les menus sont préparés, avec le prestataire de service retenu dans le cadre d'un marché public, par une commission repas à laquelle participe, entre autre, des représentants des parents mais aussi et surtout des représentants des enfants.

PARTENAIRES

- Avenance (prestataire du service pour la période 2004-2007)
- Des représentants des associations de parents d'élèves
- Des représentants des enfants
- La CAF (via le contrat Temps Libre, signé entre la Ville de Villers lès Nancy et la CAF pour une durée de 3 ans renouvelable. La CAF prend en charge 60 % de la dépense de la dépense nette supplémentaire de fonctionnement consacrée par la Ville, après application du taux allocataire fixé à 70 %)

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

- Nombre total d'enfants scolarisés en maternelle : 480
- Nombre total d'enfants scolarisés en primaire : 642

| Tranche d'âge | Période périscolaire | Effectif |
|---------------|----------------------|----------|
| Maternelle | Matin | 10 |
| | Midi | 139 |
| | Soir | 34 |
| Primaire | Matin | 17 |
| | Midi | 284 |
| | Soir | 42 |

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

L'accueil périscolaire est mis en place depuis le 1er janvier 2000 dans le cadre du Contrat Temps Libre, il fonctionne lors des périodes scolaires, de septembre à juin de chaque année.





2-10 ans

RESTAURATION SCOLAIRE

REPAS DE **DÉCOUVERTE**

DESCRIPTIF

Dans le cadre de la restauration scolaire municipale, le prestataire titulaire du marché de la restauration scolaire a l'obligation de préparer des animations spécifiques à certaines périodes de l'année scolaire.

Dans ce cadre, nous avons organisé pour la première fois cette année deux opérations de menus spécifiques :

- L'un des repas proposés a été entièrement confectionné avec des produits biologiques et les enfants ont été incités à remarquer s'ils trouvaient une différence de goût. Il s'est avéré que bon nombre d'entre eux ont constaté cette différence.
- L'autre repas spécifique fut un repas entièrement consacré aux produits du commerce équitable. Les animateurs ont précisé aux enfants ce qu'était le commerce équitable et les ont sensibilisés à cette forme de transaction commerciale assurant un profit minimum aux producteurs des matières premières

PARTENAIRES

- Avenance (prestataire du service pour la période 2004-2007)
- Les animateurs encadrant les restaurants scolaires
- La commission des repas composée de représentants du prestataire dont une diététicienne, d'élus municipaux, de représentants de parents d'élèves et de représentants des enfants fréquentant la restauration scolaire.

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

Environ 500 enfants de 2 à 11 ans

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Deux fois pour l'année scolaire 2005/2006

Pour le prochain contrat de prestation à compter de la rentrée 2007, il est prévu que soit insérée une clause demandant un nombre plus important de tels repas spécifiques.





11-16 ans

AIDE AUX DEVOIRS

DESCRIPTIF

Les devoirs prennent une place très importante aussi bien dans la conduite et la réussite de la scolarité des jeunes que dans leur emploi du temps.

Les familles aujourd'hui n'ont pas forcément les moyens matériels et parfois intellectuels de guider les jeunes dans cet exercice.

Souvent les deux parents travaillent, vaquent à leurs propres activités ou doivent mener à bien diverses tâches quotidiennes (autres enfants, courses, ménage, etc...). De ce fait, nous constatons que les jeunes doivent faire face, seuls, au travail conséquent que leur demandent leurs devoirs, ce qui n'est pas sans poser d'importantes difficultés. Beaucoup verbalisent leur besoin d'être accompagnés, guidés, encadrés.

Le Pôle Actions Jeunesse met donc en place durant l'année scolaire, trois fois par semaine, des séances d'aide aux devoirs. Ces séances sont gratuites et encadrées par des animateurs étudiants et/ou par des bénévoles

PARTENAIRES

Le collège Chepfer constitue un relais important auprès des jeunes et de leurs familles et est donc un partenaire essentiel à cette action.

L'association familiale propose aussi des actions de soutien scolaire.

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

Pour l'année 2005/2006, elle a concerné 35 collégiens.

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Cette activité se déroule d'octobre à mai en dehors des vacances scolaires, à raison de trois séances de deux heures chacune par semaine.



2-10 ans

CULTURE À L'ÉCOLE

SPECTACLES SCOLAIRES ET EXPOSITIONS

DESSCRIPTIF

Chaque trimestre de l'année scolaire pour les élèves des écoles élémentaires et une fois par an pour les enfants des écoles maternelles ainsi qu'une fois pour toutes les écoles à l'occasion des Fêtes de la Saint Nicolas, **un spectacle vivant est proposé gratuitement aux enfants scolarisés à Villers-lès-Nancy**. Les spectacles choisis sont de genre différent (théâtre, musique, danse, conte). Ces représentations sont données dans une salle de spectacle et non à l'école, au centre culturel « Les Ecraignes » ou à la MJC « Jean Savine ». Elles permettent aux enfants de s'initier au spectacle vivant et de connaître les différentes facettes de celui-ci. A la fin de sa scolarité en élémentaire, lorsqu'il quitte le CM2, un enfant a eu potentiellement la possibilité de voir 28 spectacles différents (4 en maternelle s'il entre à la maternelle à 2 ans, 15 en primaire, 9 pour les Fêtes de Saint Nicolas).

Cette diversité permet à l'enfant d'être critique dans le choix des spectacles qu'il souhaitera voir plus tard.

D'autre part, un dossier pédagogique du spectacle est systématiquement demandé afin que les enseignants puissent travailler sur le spectacle proposé

Chaque année, **l'équipe pédagogique de l'école maternelle Déruet fait un travail manuel sur un thème lié à un artiste ou à des œuvres**. Ainsi les enfants ont travaillé sur des œuvres à la manière de Miro ou ont reproduit en papier de soie des vases Daum.

La Ville de Villers-lès-Nancy est partenaire de cette opération en mettant gracieusement à disposition un cadre prestigieux pour présenter les œuvres réalisées : le Château Mme de Graffigny.

Dans ce cadre exceptionnel, les travaux des enfants sont très bien mis en valeur et le temps d'exposition (en général une semaine) permet aux familles de venir sur place se rendre compte du travail réalisé.

En général, les enfants sont très fiers de présenter leur travail aux adultes.

PARTENAIRES

- La Ville et les Ecoles villaroises.
- Les troupes invitées.

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

(chiffres de l'année scolaire 2005-2006)

Spectacles scolaires :

- Ecoles élémentaires : 643 enfants de 6 à 10 ans
- Ecoles maternelles : 476 enfants de 2 à 5 ans

Spectacles de la Saint Nicolas :

1 405 enfants : 1 119 élèves de 2 à 10 ans auxquels il convient d'ajouter les élèves de l'école élémentaire du Placieux (la maternelle ne souhaitant pas participer), située sur le territoire de Villers-lès-Nancy mais gérée par la ville de Nancy et qui compte 286 enfants dont 24 Villarois.

Exposition Déruet :

169 enfants, soit l'ensemble de l'effectif de l'école

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

- Chaque année depuis l'année scolaire 2001/2002 pour les spectacles scolaires
- Chaque année depuis 2003 pour les expositions au Château Mme de Graffigny





6-11 ans

INCITATION A LA LECTURE

INSCRIPTION GRATUITE DANS LES **BIBLIOTHÈQUES** POUR TOUS

DESCRIPTIF

Afin de développer la lecture auprès de la population jeune de la ville, la Ville de Villers-lès-Nancy a signé une convention avec l'association des « Bibliothèques Pour Tous » qui possède trois lieux d'accueil à Villers. Cette convention précise que la ville de Villers-lès-Nancy prend en charge l'inscription des enfants scolarisés en primaire dans les écoles communales auprès des trois « Bibliothèques Pour Tous » de Villers-lès-Nancy. En contre partie, celles-ci prêtent gratuitement les livres aux enfants inscrits dans ce cadre.

PARTENAIRES

L'association départementale « Bibliothèque Pour Tous », signataire de la convention et les trois lieux d'accueil villarois des « Bibliothèque Pour Tous ».

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

Environ 1 00 enfants sur une année civile avec possibilité d'évolution ultérieure.

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Rentrée scolaire 2005/2006



13-18 ans

INTÉGRATION DES JEUNES HANDICAPÉS

ATELIER **THÉÂTRE**
POUR ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES
TRISOMIQUES 21

DESCRIPTIF

Dans le cadre de son fonctionnement, le « Théâtre de La Roële », section de l'association « Loisirs et Culture », a mis en place un atelier pour des adolescents et de jeunes adultes porteurs du handicap « Trisomie 21 ».

PARTENAIRES

Association « Loisirs et Culture » section « Théâtre de La Roële »

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

Une dizaine de participants adolescents et une dizaine de jeunes adultes

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Les ateliers ont débuté il y a une dizaine d'années.
Ils ont lieu chaque semaine durant l'année scolaire.



11-18 ans

VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

PASS'SPORT ET CULTURE

DESCRIPTIF

Il s'agit de proposer aux jeunes villarois diverses activités culturelles et sportives dans la logique de l'Education Populaire. En participant à une activité régulière ou à des stages, l'enfant acquiert non seulement des savoir-faire et des techniques qu'il ne possédait pas jusqu'alors, mais il y trouve également des lieux d'échange, de socialisation, de rencontre et de règles. Ces actions sont des facteurs de réalisation personnelle de l'enfant.

PARTENAIRES

Association Pass'Sport et culture

Nous montons avec cette association des chantiers éducatifs réunissant des jeunes villarois et des jeunes issus de diverses communes, ceci dans l'objectif de contribuer à abattre les barrières entre des jeunes issus d'origines différentes et de quartiers différents.

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

60 jeunes

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Une fois par semaine ou sous forme de stages ponctuels.



3-18 ans

POLITIQUE SPORTIVE

LE SPORT POUR TOUS, UN SPORT POUR CHACUN

DESCRIPTIF

Le Sport pour tous, un sport pour chacun est un slogan qui décrit bien la politique sportive locale. En effet, en relation étroite avec les associations sportives, la Ville de Villers-lès-Nancy propose près d'une quarantaine de disciplines sportives aux villarois de tous âges.

Orientée pour développer le sport de masse, la politique sportive s'articule autour de 4 grands axes : la programmation et la gestion des équipements sportifs, l'animation sportive à destination des jeunes, l'organisation et l'accueil de manifestations sportives et le **soutien aux pratiquants, clubs, établissements scolaires et sans oublier les non licenciés.**

PARTENAIRES

Associations sportives.

La ville leur attribue une subvention de fonctionnement et met à disposition gratuitement les locaux nécessaires à leur activité

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

Tous les jeunes, à partir de 3 ans pour certaines disciplines soit environ 800 jeunes licenciés et 300 jeunes non licenciés

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Ces activités existent depuis de nombreuses années et se déroulent de janvier à décembre.



3-18 ans

ACTIONS DU C.C.A.S.

AIDES **FINANCIÈRES** EN FAVEUR DES FAMILLES
POUR LES FRAIS DE VIE QUOTIDIENNE, DE VACANCES
OU DE FORMATION DE LEURS ENFANTS

DESCRIPTIF

Le Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) accorde aux familles villaroises, sous conditions de ressources, des aides financières pour différents projets ou axes de la vie quotidienne en faveur de l'enfance et de la jeunesse :

- Participation aux frais qu'engendrent les formations pour obtenir le BAFA (stages de base, de perfectionnement) Le montant accordé est variable selon le quotient familial mais compris entre un minimum et un maximum selon la formule définie.
- Participation au prix de repas dans les restaurants scolaires des écoles maternelles et primaires sous conditions de ressources (villaroises ou extérieures)
- Participation aux frais scolaires pour les classes de seconde, 1ère et terminale, l'achat de fournitures étant plus conséquent durant toute l'année
- Participation au prix des séjours en centres aérés et en colonies ou séjours linguistiques agréés durant les vacances de toute l'année
- Aide à la maternité : accord d'heures de travailleuses familiales à des futures ou jeunes mamans sous certaines conditions de ressources pour le parent vivant seul qui travaille, dès le 1er enfant, pour toute famille à compter du 2ème enfant ou toute famille dès le 1er enfant en cas de grossesse pathologique

PARTENAIRES

Organismes divers (Jeunesse et Sport, UFCV, associations de loisir...)

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

- B.A.F.A. : 3 jeunes en moyenne par an entre 17 et 25 ans
- Restauration scolaire (3 ans à 11 ans) : 104 enfants concernés en juin 2006
- Frais de scolarité pour les jeunes de 15 à 18 ans : 20 enfants concernés
- Participation aux frais de vacances (128 enfants participant pour 2005) :
 - 12 à 16 ans (colonie) : 30 enfants
 - 3 à 12 ans (CLSH) : 92 enfants
 - 3 à 10 ans (CLSH - demi journée) : 6 enfants
- Aide à la maternité : environ une dizaine de familles par an

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Les aides existent à Villers depuis de nombreuses années et sont régulières.





16-25 ans

INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI
ANTENNE DE VILLERS

DESCRIPTIF

La Mission Locale pour l'Emploi est un service national destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Il consiste à apporter aux jeunes une aide dans l'élaboration de leur projet professionnel en tenant compte des diverses difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés. Les axes prioritaires de ce service concernent la formation, l'orientation et la recherche d'emploi.

La Ville de Villers a décidé de créer une antenne de proximité de la Mission Locale pour l'Emploi, embauchant un personnel propre au service des jeunes Villarois. Ainsi, ceux-ci disposent d'un lieu de proximité, d'un interlocuteur fixe et permanent pour des entretiens et des services personnalisés. Depuis mai 2006, l'antenne Mission locale de Villers est intégrée au pôle emploi, un espace en libre accès, entièrement dédié à la recherche d'emploi et à l'accompagnement dans les démarches d'insertion professionnelle.

PARTENAIRES

- Mission locale de Nancy
- ANPE
- Organismes de formation...

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

Actuellement, environ 80 dossiers sont actifs sur l'antenne de Villers

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

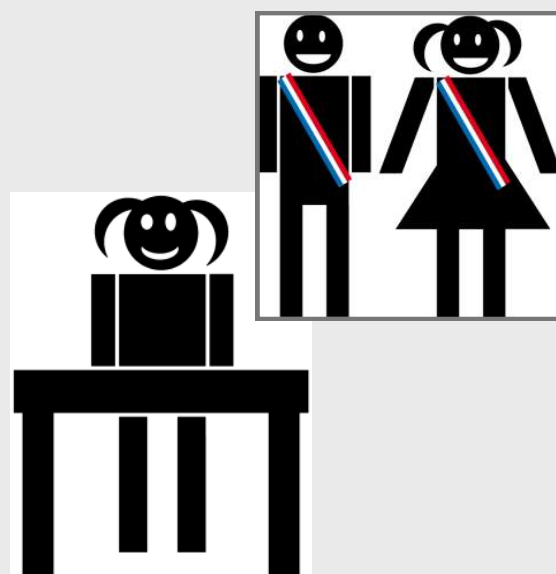
La Mission Locale de Villers est ouverte tous les matins du mardi au vendredi et les après-midi sur rendez-vous. L'antenne villaroise existe depuis le milieu des années 90.

NOS ACTIONS

Vie quotidienne

&

**Développement
de la citoyenneté**



| | |
|---|----|
| Des vacances actives | 37 |
| Animations intergénérationnelles | 39 |
| Le pôle Action Jeunesse | 40 |
| Jardins villarois | 42 |
| Une ETAPS dans les écoles primaires | 43 |



4-15 ans

DES VACANCES ACTIVES

CLSH ET **ACTIVITÉS** DE LOISIRS

DESCRIPTIF

Dans le cadre du contrat Temps libre, la mairie de Villers-lès-Nancy accueille les enfants les mercredis et pendant les petites vacances scolaires dans le cadre d'un CLSH municipal. Elle soutient également activement (au travers d'une subvention annuelle de fonctionnement, mais aussi de la mise à disposition de locaux et de véhicules) 3 associations qui proposent aussi des CLSH, avec des positions pédagogiques différentes, des orientations éducatives propres et des objectifs initiaux qu'elles se fixent. Tous ces CLSH tendent vers un même objet éducatif, qui comporte plusieurs points dont :

- l'épanouissement individuel de l'enfant

L'ensemble des structures proposent toutes un panel d'actions riches et variées, aussi bien au sein de leurs CLSH, des manifestations qu'elles organisent que dans les activités qu'elles mettent en place. Cet ensemble homogène va dans le sens d'un épanouissement individuel de l'enfant.

Elles mettent en œuvre un partenariat actif, preuve d'une volonté d'ouverture et d'épanouissement des projets. Lorsque ce partenariat n'existe pas encore, les projets dans ce sens sont effectifs.

- faire participer les jeunes à l'animation culturelle de la commune

Dans leur majorité, les associations s'ouvrent à la vie culturelle communale à travers leur participation et/ou l'organisation des manifestations festives. On constate ainsi une certaine réactivité par rapport aux besoins exprimés, preuve d'une écoute globale des publics.

Les associations tentent aussi d'impliquer les jeunes et les familles dans la mise en place de leurs actions (Estiq'Art, Feux de la Saint Jean, Concerts,...), preuve aussi d'une volonté de démocratie participative.

- favoriser l'écoute et l'esprit critique des jeunes.

Certaines structures, au travers de leurs différentes actions (activités, CLSH, et manifestations) ont comme objectif commun une démarche de démocratie participative, avec comme priorité les publics jeunes et adolescents. Cet aspect est en phase avec le contrat Temps Libres, au travers de son objectif de développement de la citoyenneté.

Sur le fond, l'objectif est le même : l'enfant (ou l'adolescent) étant un citoyen comme un autre, avec un avis critique et consultatif, son point de vue est à prendre en compte. Sur la forme les méthodologies divergent, ce qui est logique puisque chaque structure met en place des méthodes de travail et de fonctionnement en fonction de son propre système de référence (social, éducatif, pédagogique,...).

Ainsi, pour certaines, le libre choix des activités est laissé aux enfants en fonction de leurs envies du moment. Pour d'autres il s'agit d'accentuer la participation active des familles pour stimuler

l'inter-générationnalité

PARTENAIRES

- Association « le Domaine de Clairlieu »
- A.M.C.F.
- Clairlieu Animation

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

| Domaine de Clairlieu (3/13 ans - été) | |
|---------------------------------------|------------------|
| Année | Nb jours enfants |
| 2003 | 3282 |
| 2004 | 1957 |
| 2005 | 2121 |

| AMCF (4/15 ans - été et mercredis) | |
|------------------------------------|------------------|
| Année | Nb jours enfants |
| 2003 | 3681 |
| 2004 | 3593 |
| 2005 | 3602 |

| Clairlieu animation (4/16 ans - petites vacances et mercredi) | |
|--|------------------|
| Année | Nb jours enfants |
| 2004 | 1041 |
| 2005 | 1244 |

| CLSH Municipal 60 enfants de moins de 6 ans | |
|--|------------------|
| Période | Nb jours enfants |
| Mercredi | 314 |
| Petites vacances | 346 |

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Les CLSH fonctionnent les mercredis, les petites vacances et les grandes vacances chaque année. Les activités de loisirs sont ouvertes en années scolaires et sont reconduites chaque année. Aussi, de nouvelles activités peuvent être mises en place en fonction des demandes exprimées.



0-90 ans

ANIMATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

RENCONTRES ENTRE
LES **RÉSIDENTS** DES FOYERS-LOGEMENTS
ET LES ENFANTS OU LES JEUNES DE LA COMMUNE

DESSCRIPTIF

L'équipe d'animation des foyers logements de la Ville et les partenaires responsables de structures accueillant des jeunes ou des enfants s'attachent à développer des liens entre les générations au cours de rencontres régulières dont les objectifs sont les suivants :

- permettre une connaissance mutuelle et un rapprochement des générations
- favoriser les échanges relatifs aux modes de vie, aux cultures différentes entre les générations, développer des expériences communes

Les rencontres avec les tout-petits de la structure multi-accueil, alternativement aux foyers ou à la maison de la Petite Enfance, environ deux fois par an, reposent essentiellement sur des échanges autour de chansons ou d'histoires et sur l'échange mutuel de réalisations manuelles.

Le travail effectué avec les jeunes du pôle action jeunesse s'appuie dans un premier temps sur des temps conviviaux permettant le rapprochement, l'établissement de relations de confiance durables. Sont développés ensuite des travaux communs autour de thèmes spécifiques. En 2005-2006, l'échange a notamment porté sur la danse et a abouti à la mise en scène d'un spectacle en fin d'année. Des relations intergénérationnelles sont également prévues dans le cadre du jardin pédagogique et en fonction des activités des C.L.S.H.

PARTENAIRES

- Pôle Action Jeunesse
- Maison de la petite enfance « La Sapinière »
- CLSH
- Foyers logement Paul Adam et le Clairlieu

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

- Maison de la petite enfance : environ 30 enfants
- Pôle Action Jeunesse : une dizaine de jeunes

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

- Maison de la petite enfance : depuis 3 ans, environ 2 à 3 rencontres par an
- Pôle Action Jeunesse : en 2005-2006 : une rencontre par mois





12-18 ans

LE POLE ACTION JEUNESSE

POUR ET PAR LES JEUNES

DESCRIPTIF

Le Pôle Action Jeunesse a plusieurs objectifs :

- Favoriser l'implication citoyenne des jeunes, soutenir et accompagner les initiatives
Cet objectif a pour finalité la mise en place d'activités et l'aide à la réalisation des projets et initiatives prises par les jeunes. En 2003, les actions (ou projets d'actions) étaient axés sur deux points. D'un côté des soirées thématiques (Halloween, Epiphanie), de l'autre des soirées plus centrées sur l'aspect convivial et intimiste (soirées crêpes, barbecue) dont le but est de permettre aux jeunes de se retrouver entre eux, à un moment commun, sur un lieu commun et autour d'un projet commun.
Hormis les chantiers et les stages, l'ensemble des activités ont pour but de créer un lien social et ont permis à l'association, toute jeune, de se faire connaître et reconnaître (activités mises en place pour les jeunes mais aussi par les jeunes).
- Favoriser la consultation et l'expression des jeunes
L'idée au travers de cet objectif est d'intégrer les jeunes à l'organisation et/ou la participation aux manifestations existantes en partenariat avec les associations locales. Le moyen pour y parvenir est de les intégrer à des manifestations déjà existantes.
- Insuffler des actions sportives et culturelles
L'objectif est de permettre une découverte plus informelle des différentes pratiques sportives et culturelles. Activités récurrentes, les activités multisports restent cristallisées sur le foot et hormis le skyball (23 participants), les autres sont peu fréquentées (Hip-Hop :15, mais peu de participants effectifs ; journal : 2 ; aide aux devoirs : 8 ; cuisine : 9 ; entretien physique : 2). Cependant depuis 2005, un recadrage sur la découverte d'autres sports permet un accès multisports plus polyvalent.
- Organiser des manifestations et développer un partenariat associatif
La création de manifestations ponctuelles et la fédération des actions inter associatives afin de lutter contre les barrières intergénérationnelles sont les moyens de réaliser cet objectif. Pour ce faire, l'idée est de permettre aux jeunes de créer leurs propres manifestations.
- Gérer un pôle d'aide aux associations et créer un lieu d'information en direction des jeunes.
Pour atteindre cet objectif, deux axes ont été retenus. Le premier concerne la mise en œuvre d'un lieu d'information dans les locaux annexes de la Maison des associations, le deuxième est un appui logistique (matériel de secrétariat et soutien technique aux projets). La création d'un Kiosque Info Jeunesse (KIJ) permanent a eu lieu de manière concrète à la suite de l'aménagement des nouveaux locaux du PAJ en octobre 2004.

Le programme d'actions est conforme à la Chartre de l'information Jeunesse (accueil de tous les jeunes sans distinction sur tous les thèmes) et un animateur y consacre 10 heures hebdomadaires (1/3 du temps de travail). Un travail de médiatisation et de partenariat est à amorcer pour les mois à venir, notamment avec les missions locales, le Comité départemental d'éducation à la santé (CODES) et les autres organismes dont les missions sont axées sur l'appui et le soutien en direction des jeunes.

PARTENAIRES

Association Socio-culturelle

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

entre 300 et 400 jeunes par an, avec une majorité de 12-14 ans

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

2003

Les actions du Pole Action Jeunesse se déroulent tout au long de l'année. Les actions régulières sont reconduites d'année en année





4-18 ans

JARDINS VILLARROIS

ACTIVITÉ FAMILIALE
DE PARTAGE ENTRE PARENTS ET ENFANTS

DESCRIPTIF

Des jardins communaux, divisés en plusieurs parcelles, ont été attribués à des familles intéressées .
L'objectif est triple :

- favoriser la consommation de fruits et légumes cultivés selon des méthodes favorisant le respect de l'environnement
- développer le lien social entre les familles
- permettre une activité de plein air aux enfants de familles logées en appartement

En projet, la création d'une parcelle collective dont la culture sera encadrée par un animateur et qui serait plus particulièrement tournée vers les enfants.

PARTENAIRES

Association Maison de la Solidarité du Placieux
C.C.A.S.

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

3 familles avec enfants

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Mai 2006



6 -10 ans

UNE ETAPS DANS LES **ÉCOLES** PRIMAIRES

LE SPORT

L'ÉCOLE DE TOLÉRANCE

DESCRIPTIF

Une éducatrice territoriale des activités physiques et sportives (ETAPS) intervient sur les 4 écoles primaires de la ville. Elle conduit et coordonne sur le plan administratif, social, technique, pédagogique et éducatif les activités physiques et sportives des enfants. Elle assure l'encadrement des élèves des classes primaires villaroises.

Sous la responsabilité de l'instituteur, l'éducatrice par l'intermédiaire de l'activité proposée démontre les valeurs et les vertus du sport : tolérance, intégration et fair-play.

PARTENAIRES

L'Education nationale,

Les équipes enseignantes en primaire

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

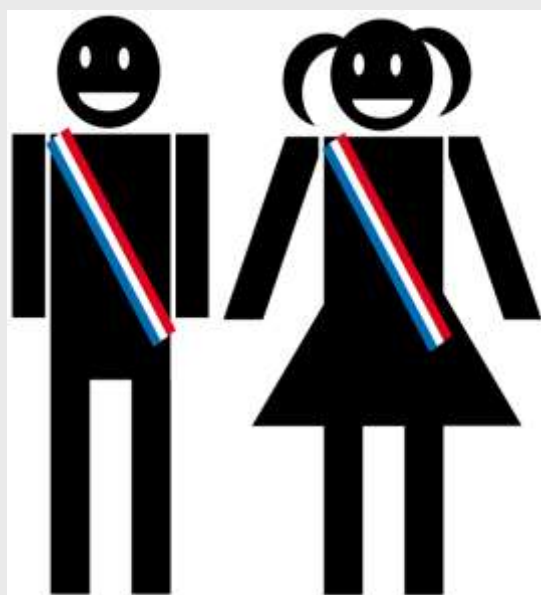
633 élèves

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Cette mise à disposition a débuté en octobre 2004. Le volume horaire des interventions est de 18 H hebdomadaires.

NOS ACTIONS

Développement de la citoyenneté



| | |
|---------------------------------------|----|
| Sécurité routière en maternelle | 45 |
| Sécurité routière en primaire | 46 |
| Tournoi international de foot | 47 |
| Evènements sportifs | 48 |



5-6 ans

SECURITÉ ROUTIÈRE

ETRE DES PIETONS RESPONSABLES

DESCRIPTIF

Des actions d'éducation routière sont menées dans les écoles villaroises à destination des enfants de dernière année de maternelle.

Une première intervention théorique est réalisée en février : elle a pour but d'apprendre aux enfants la notion de piéton, la manière de se comporter sur le chemin de l'école, les panneaux familiers du code de la route.

Une deuxième intervention est réalisée en mai : c'est la mise en application des acquis en situation réelle sur un passage piétons à proximité de leurs écoles pour apprendre à traverser.

PARTENAIRES

Comité 54 de la Prévention routière

Equipes enseignantes des écoles maternelles

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

120 enfants

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Tous les ans depuis 2001



9-10 ans

SECURITÉ ROUTIÈRE

ETRE DES CYCLISTES RESPONSABLES

DESCRIPTIF

Des actions d'éducation routière sont menées dans les écoles villaroises à destination des enfants des classes de CM2

Une première intervention théorique est réalisée en mai, un questionnaire axé essentiellement sur des questions du code de la route, sur les équipements et manières de se déplacer en vélo ainsi que sur le piéton est distribué aux élèves en classe et permet de connaître leurs connaissances. La correction est faite ensemble en classe.

Une deuxième intervention est réalisée en juin, c'est la pratique réalisée en 3 modules :

- un tourne à gauche à vélo en situation réelle.
- une évolution à vélo sur piste d'éducation routière avec panneaux du code de la route et feux tricolores.
- une évolution à vélo sur une piste de maniabilité parsemée d'obstacles (planche à bascule, cônes, rail, portique...)

Toutes ces interventions sont notées, un classement est établi et les meilleurs élèves représentent la commune pour participer à une finale départementale organisée par la Prévention Routière.

PARTENAIRES

Comité 54 de la Prévention routière
Equipes enseignantes des écoles primaires

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

180 enfants

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Tous les ans depuis 2001





10-12 ans

TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOT

RESPECT DES **RÈGLES** SPORTIVES
DECOUVERTE DES AUTRES **NATIONALITÉS** ET DE LA VIE EN COMMUN

DESCRIPTIF

Tous les deux ans, le COS Foot en partenariat avec la ville de Villers-lès-Nancy organise un tournoi international Benjamins au Stade Roger Bambuck. Plusieurs équipes de bon niveau régional y participent (Epinal, AS Nancy-Lorraine, Vandoeuvre, Champigneulle...). C'est surtout l'occasion d'accueillir, parmi les 32 équipes, des équipes étrangères, venues d'Allemagne (Villers-lès-Nancy est jumelée avec la ville d'OERLINGHAUSEN), du Grand-duché du Luxembourg ou de Grande-Bretagne

PARTENAIRES

COS Villers-Football

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

350 enfants, dont une trentaine de villarois

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Tous les 2 ans





6-10 ans

EVENEMENTS SPORTIFS

PARTICIPATION
DES ÉCOLES

DESCRIPTIF

La ville de Villers-lès-Nancy encourage les enfants des écoles à participer aux différents événements sportifs organisés sur son territoire, pour leur faire vivre l'esprit d'une compétition sportive avec ses règles et codes de bonne conduite. La ville subventionne les associations organisatrices, met à leur disposition ses moyens de communication et assure les transports scolaires.

Journée de l'athlétisme : Le COS Villers-Athlétisme, en partenariat avec la ville, organise une journée de l'athlétisme, pendant laquelle se déroulent plusieurs courses pédestres, pour les jeunes primaires scolarisés à Villers-lès-Nancy au stade Roger BAMBUCK. La ville se charge d'organiser les transports scolaires nécessaires. La première édition a eu lieu en 2004.

Eurovolies : Cette manifestation, la plus importante de l'Est de la France, placée sous la houlette du Cerf Volant Club de France remporte un large succès au niveau de la jeunesse villaroise. Les enfants scolarisés à Villers-lès-Nancy participent à la manifestation sur une journée. Ils découvrent et s'initient à la pratique du Cerf volant.

Les Randonnées d'ELA : ce sont des randonnées VTT et pédestre, organisées en faveur de l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA). Au travers d'actions diverses, ELA sensibilise l'opinion publique à l'existence des leucodystrophies. L'opération permet une très large information grâce à la mobilisation des jeunes des clubs villarois, des élèves et des parents. La première édition aura lieu le 15 octobre 2006.

PARTENAIRES

COS Villers-Athlétisme

Est-Air, Comité des Fêtes

Amicale Poitou-Charentes en Lorraine, ELA

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

685 enfants

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Tous les ans

NOS ACTIONS

Solidarité

Internationale



Course Terre d'avenir50



6-10 ans

COURSE TERRE D'AVENIR

PARTICIPATION
DES **ÉCOLES**

DESCRIPTIF

La Course Terre d'Avenir organisée par le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (C.C.F.D.) se déroule tous les ans sur la commune de Villers-lès-Nancy au profit des enfants d'un pays du Tiers-monde. En 2006, les établissements scolaires se sont retrouvés sur un parcours d'une longueur de 3 Km pour la 18ème course.

PARTENAIRES

Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

Elèves de primaires

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Depuis 1988

NOS PROJETS

pour 2007

| | |
|-------------------------------------|----|
| Découvertes environnementales | 52 |
| Développement de la lecture | 53 |
| Tickets Jeunes / Sports | 54 |
| Pôle multimédia | 55 |



6-10 ans



Vie
quotidienne

DÉCOUVERTES ENVIRONNEMENTALES

LA FAUNE ET LA FLORE AQUATIQUE

DESSCRIPTIF

Le bassin de la Sance est une retenue d'eau artificielle créée avec le lotissement de Clairlieu. C'est un environnement naturel riche, tant pour la flore que pour la faune. Il a été décidé de le mettre en valeur au travers d'actions pédagogiques de découverte.

Plusieurs axes sont étudiés par un groupe de travail mixte (élus, associations, enseignants) :

- Découverte du milieu aquatique et son environnement
- Initiation à la pêche
- Création d'une mare pédagogique créée et animée par les enfants

PARTENAIRES

- Clairlieu animation
- Fédération de pêche et la découverte des milieux aquatiques
- Communauté urbaine

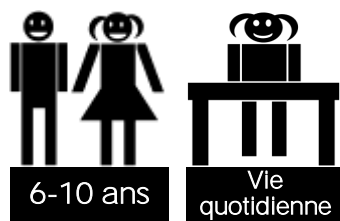
NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

Des groupes d'une dizaine d'enfants seraient concernés, essentiellement scolarisés dans les classes primaires.

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Fin 2006 à début 2007





DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

ANIMATIONS AUTOUR DES LIVRES

DESCRIPTIF

Le Centre Communal d'Action Sociale de Villers soutient financièrement l'initiative de la Bibliothèque Pour Tous de développer des animations spécifiques autour du livre. Il joue également un rôle de relais en invitant spécifiquement les familles à adhérer à ces animations.

Elles auront lieu en dehors des heures de permanence et de réception hebdomadaire des classes du Placieux.

L'objectif est de familiariser les enfants avec les livres qui les désorientent parfois par leur abondance, leur variété dans les sujets comme dans les illustrations, ou leur présentation.

Un autre but est de faire découvrir aux jeunes lecteurs que la maîtrise de la lecture mettra à leur disposition toute la richesse d'un livre et que ceci est accessible tout près de chez eux, grâce à des personnes disposées à les aider dans leurs choix personnels de lecture mais aussi à les guider de façon ludique dans leur apprentissage.

Parmi les actions ciblées :

- découverte du Livre sur la Place pour permettre à un petit groupe d'enfants qui n'en auraient peut-être pas l'occasion :
 - d'aller le visiter, accompagnés des bibliothécaires, les stands du salon du livre de notre région, au rayonnement national. Le « Livre sur la Place » rassemble chaque année en septembre des auteurs et illustrateurs illustres ou anonymes.
 - de faire la découverte de l'énorme diversité des livres pour enfants. Ce pourrait être l'occasion pour eux d'un achat choisi personnellement et dédié par un auteur sur place.
- Invitation d'un conteur professionnel
- Travail sur des thèmes particuliers : le conte, l'animal familier vu dans les livres, un auteur...

PARTENAIRES

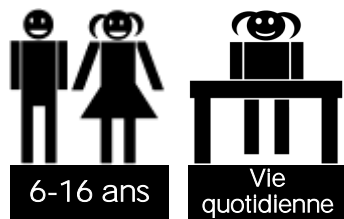
Bibliothèques pour tous

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

Des groupes d'une dizaine d'enfants seraient concernés, essentiellement scolarisés dans les classes primaires.

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Septembre 2006 avec des rencontres mensuelles



TICKETS JEUNES/SPORTS

AIDE À L'ACCESSIBILITÉ AUX LOISIRS

DESCRIPTIF

Des actions associatives sont de plus en plus prononcées. Aussi, afin de permettre au plus grand nombre d'enfants de pouvoir bénéficier des loisirs de proximité et particulièrement des CLSH organisés sur la commune, la Mairie de Villers lès Nancy a pour projet de mettre en place des tickets jeunes et tickets sports.

Le projet repose sur la création de tickets à valeur unique, à usage limité aux associations proposant soit un CLSH, soit des activités sportives.

Les jeunes qui souhaitent bénéficier de ces tickets devront en faire la demande en Mairie. En échange de ces tickets, une réduction de la valeur du coupon sera effectuée par l'association concernée lors de l'inscription.

En échange, la Mairie versera une subvention de compensation à chaque association ayant participé à cette opération. Les tickets seront cumulables avec les autres aides qui peuvent être accordées en fonction des situations personnelles de chacun

PARTENAIRES

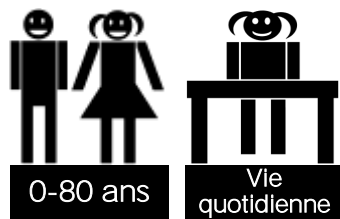
Associations villaroises

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS

Environ 2000 jeunes peuvent être concernés

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Fin 2006 à début 2007



PÔLE MULTIMEDIA

L'UNIVERS DES NTIC
A VIVRE ET À PARTAGER

DESCRIPTIF

Il s'agit d'offrir la possibilité aux jeunes et moins jeunes de s'initier aux bases de l'outil informatique. La ville prévoit donc de mettre à disposition des associations « la S@lle Info », lieu équipé d'un parc d'ordinateurs et de périphériques, connectés à Internet.

Les animateurs et jeunes membres du Pole Action Jeunesse piloteront la gestion quotidienne de ce pôle, notamment en terme de gestion des créneaux. Mais il est doré et déjà envisagé qu'ils puissent aussi être les animateurs de session d'information-formation, éventuellement en direction des personnes âgées dans le cadre d'actions intergénérationnelles.

PARTENAIRES

- PAJ
- Associations villaroises

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

Début 2007

NOS PROJETS POUR LE 20/11/2006



| | |
|--|----|
| Inauguration du jardin pédagogique | 57 |
| Rencontre des conseils municipaux | 58 |
| Lâcher de ballons | 59 |



0-80 ans

INAUGURATION DU JARDIN PÉDAGOGIQUE

LIEU DE RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

DESSCRIPTIF

Le Jardin potager pédagogique aura principalement 2 axes de fonctionnement :

- découverte des plantes potagères de nos régions
- activités de jardinage.

Le jardin se situe à l'emplacement de l'ancien potager du château Mme de Graffigny. Il se compose de trois parties :

- un jardin des sens pour la découverte des plantes aromatiques et petits fruits.
- un jardin potager divisible en parcelles pour les écoles, le CLSH municipal...
- une zone sans aménagement permettant des animations

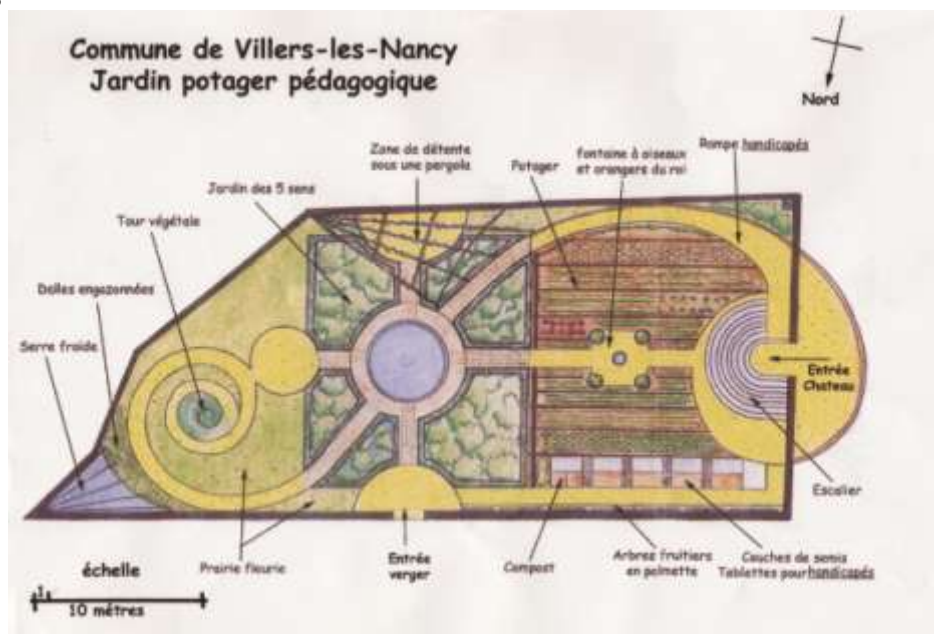
Des projets communs d'animation avec les foyers logement et la halte garderie sont en cours d'élaboration.

PARTENAIRES

- Conseil général de Meurthe-et-Moselle
- Conseil régional de Lorraine
- Sénat

DATE DE DÉMARRAGE & RÉGULARITÉ

L'inauguration aura lieu le 20 novembre. A cette occasion, un arbre « des droits de l'enfant » sera symboliquement planté par le maire de Villers-lès-Nancy. Le jardin entrera en fonctionnement régulier à partir du printemps 2007.





9-70 ans

RENCONTRE DES CONSEILS MUNICIPAUX

PLÉNIÈRE DES CONSEILS MUNICIPAUX
ADULTES ET ENFANTS

DESSCRIPTIF

Pour marquer la journée internationale des droits de l'enfant, il est envisagé de réunir le lundi 20 novembre à 18 h 00, l'ensemble des conseillers municipaux de Villers-lès-Nancy, adultes et enfants. A l'occasion de cette plénière exceptionnelle, qui se déroulera dans la salle des fêtes des Ecraignes qui peut accueillir jusqu'à 400 personnes, le Maire de Villers-lès-Nancy procédera à l'installation officielle des nouveaux membres du Conseil municipal d'enfants qui auront été élus 4 semaines auparavant. La parole sera ensuite donnée aux conseillers juniors afin qu'ils questionnent et interpellent leurs homologues adultes sur tous les sujets qui leur sembleront importants, qu'ils concernent la ville de Villers-lès-Nancy ou la place des enfants dans le monde.



2-4 ans

LÂCHER DE BALLONS

PAR LES ENFANTS DE LA MAISON
DE LA PETITE ENFANCE

DESCRIPTIF

Pour marquer la journée internationale des droits de l'enfant, il est envisagé de faire procéder à un lâcher de ballons par les tout-petits. A chaque ballon, sera accrochée une carte portant un des droits de l'enfant.

PARTENAIRES

Le conseil d'établissement, composé des parents, des élus et responsables des services concernés.